



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Marseille, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE À
MARSEILLE





L'ARRIVÉE À MARSEILLE /

◆ Un Guichet d'accueil des étudiants internationaux

Aix-Marseille Université (AMU) a mis en place un Guichet d'accueil des étudiants internationaux, destiné aux étudiants étrangers inscrits dans les établissements suivants : École Centrale de Marseille, Kedge Business School, École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, IEP d'Aix-en-Provence, École Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence, l'École des Mines de Saint-Etienne à Gardanne.

Le Guichet est ouvert du 29 août au 27 septembre 2024. Deux temps forts pour le Guichet : accueil en présentiel avec les partenaires du 29 août au 13 septembre, puis deux semaines de prise de rendez-vous individuels à l'initiative de l'étudiant du 16 au 27 septembre.

Sur ce site, sont présents les services du CROUS, de la Préfecture, de la Ville de Marseille et d'autres organismes qui vont vous simplifier les démarches pour tout ce qui concerne :

- la validation du visa,
- le logement et les transports,
- la banque et les assurances,
- la santé et la prévention,
- la vie étudiante (culture, loisirs, sport).

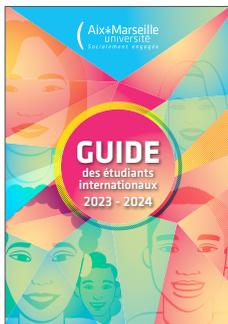
Adresse : Guichet accueil AMU, Campus Marseille Centre, Espace Pouillon, 3 place Victor Hugo, 13003 Marseille.

Accès :

Méto Saint-Charles (lignes 1 et 2).

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

Contact : dri-accueil-marseille@univ-amu.fr



Pour en savoir plus :

• le **petit guide d'accueil des étudiants internationaux** d'Aix-Marseille Université (bilingue), à télécharger sur le site de l'AMU : <https://www.univ-amu.fr> (pages International > venir à AMU)

• le **site étudiant Marseille.fr** :

<http://etudiant.marseille.fr/>

• le **portail de la Direction des Relations Internationales (DRI)** d'Aix-Marseille Université : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/mobilite-internationale>

◆ L'accueil des chercheurs et doctorants

Les chercheurs et les doctorants peuvent consulter la page d'accueil de la DRI d'Aix-Marseille Université : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/mobilite-internationale>

Aix-Marseille est membre du Réseau Euraxess.

Contact : 04 86 09 08 43 ou

drv-euraxess@univ-amu.fr

◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Marseille !

Grâce à l'**association étudiante ESN** (Erasmus Student Network) et le dispositif **Buddy system** de parrainage d'un étudiant étranger par un étudiant français, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé :

<https://buddysystem.eu/fr/> ou

<https://marseille.esnfrance.org/> ou

<https://www.facebook.com/ESNMarseille/>

◆ L'accueil dans les autres établissements

Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, pour tout ce qui concerne votre accueil, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées aux différents établissements d'enseignement supérieur en France** :

<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/provence-alpes-cote-d-azur-466>

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À MARSEILLE /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

• **Aix-Marseille Université** a mis en place un **service logement**, grâce à sa **plateforme partenaire Studapart** qui peut vous permettre de trouver un logement plus facilement. De nombreuses offres sont regroupées et régulièrement mises à jour : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/nos-plateformes-partenaires-logements>

• **Les Journées du logement étudiant** : l'association **Sortie d'Amphi** vous aide à trouver un **logement étudiant** à Marseille et vous donne toutes les infos dont vous avez besoin pour vous assurer une bonne rentrée étudiante : <http://www.sortiedamphi.fr> > Nos services > Logement > Journées du logement étudiant

• **Infos Jeunes Provence-Alpes Côte d'Azur** met à votre disposition des petites annonces gratuites :

<https://annonces.infojeunesse-paca.fr/>
<https://www.infojeunes-paca.fr/>
<https://www.infojeunes-canebiere.fr/>

• **Le site étudiant de la ville de Marseille**
<https://www.marseille.fr/education/marseille-ville-universitaire>

QUELQUES CONSEILS

♦ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de Jeunesse de Marseille Bonneveine**, en dehors du centre-ville et proche des plages.
Adresse : impasse Docteur Bonfils, 13008 Marseille.
Contact : 04 91 17 63 30
Site : <http://www.ajmarseille.org/>

• **Pour d'autres types de résidences temporaires**, utilisez le moteur de recherche du site de l'Office de Tourisme de Marseille (rubrique Hébergements collectifs) : <http://www.marseille-tourisme.com/>
> Préparer votre séjour > Où dormir

♦ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) d'**Aix-Marseille Avignon**.

Important : l'obtention d'une chambre en cité universitaire CROUS n'est possible qu'à partir du master. Les étudiants en licence ne sont pas éligibles.
Adresse : Antenne locale de Marseille, Campus Saint-Charles, 3 place Victor Hugo, 13003 Marseille.

LES DÉPLACEMENTS À MARSEILLE



De Paris, deux possibilités pour rejoindre Marseille :

- **par avion** (durée du vol : 1h15). A l'aéroport Marseille Provence, prenez le bus direct pour la gare Saint-Charles (centre-ville).

- **par le train** (durée du trajet en TGV : 3h10), que vous pouvez prendre à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle (terminal 2) ou au centre de Paris (gare de Lyon) : <https://www.oui.sncf/>

Quel que soit votre lieu d'arrivée à Marseille, consultez la page dédiée pour savoir comment vous rendre au Guichet d'accueil : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/mobilite-internationale>



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (métro, tramways, bus) du réseau RTM : <http://www.rtm.fr/>



Pour des trajets dans la région, utilisez :
- les trains régionaux de Provence - Alpes - Côte d'Azur : <https://www.ter.sncf.com/paca>
La Région PACA a créé la **Carte ZOU** qui vous permet de voyager moins cher : www.ter.sncf.com/paca > tarifs et achats > cartes et abonnements

- les cars dans les Bouches-du-Rhône : <http://www.rtm.fr/cartreize>

Pour voyager plus loin, pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour **le co-voiturage**, consultez par exemple les sites collaboratifs
- site national : <https://www.blablacar.fr>
- site régional : <http://se-deplacer.marseille.fr/>
> Alternatives à la voiture en ville > autopartage et Covoiturage



Pour être plus autonome, **louez un vélo** grâce à **Levélo**, dispositif de vélos en libre-service à Marseille (130 stations, 1 000 vélos) : <http://www.levelo-mpm.fr/>

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h15.

Contact : 04 91 62 83 85

Site : <http://www.crous-aix-marseille.fr/>

Site *Trouver un logement* :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• Les plateformes de logements privés :

En dehors de la plateforme Studapart (<https://www.univ-amu.fr/fr/public/nos-plateformes-partenaires-logements>), d'autres offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles.

Consultez par exemple les sites :

- <https://www.adele.org>

- <https://www.immojeune.com>

- <https://www.location-etudiant.fr>

- <https://housinganywhere.com>

Il existe aussi un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers : <https://www.lokaviz.fr>

• **La colocation** : Consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

Pour plus d'information, rendez-vous sur la FAQ logement de l'AMU pour connaître en détail toutes les pièces justificatives demandées et les conseils pour trouver votre garant : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/faqlogement>

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

◆ **Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap**, prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil ou consultez le site : <http://www.handito.org/>

Aix-Marseille Université a mis en place une **Mission handicap** qui accueille et accompagne tous les étudiants en situation de handicap : <https://mission-handicap.univ-amu.fr/>



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- **Se connecter** sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- **Plus d'informations et cas particuliers** sur :

<https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

Pour les étudiants AMU, consultez : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/inscription-ou-reinscription-administrative-inscription-pedagogique>

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• **Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS** : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Étrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• **Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois »** : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• **Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur**, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.

l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : <https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Marseille.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas à Aix-Marseille Université qui dispose d'un Service de Santé étudiante (SSE) implanté sur 3 sites.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/service-de-sante-universitaire>

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <https://ecolesdete.campusfrance.org/#/main>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaire d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche :

- Avec les petites annonces du Centre Régional d'Information Jeunesse :

<https://annonces.infojeunesse-paca.fr/>

- Grâce au site etudiant.marseille.fr qui propose d'autres pistes : <http://etudiant.marseille.fr> > bien-vivre-ses-etudes > trouver-un-job

- Avec le site [Jobaviz](http://www.jobaviz.fr) du CROUS pour trouver un job compatible avec les études : <http://www.jobaviz.fr>



LES SORTIES À MARSEILLE /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À Aix-Marseille Université, le SUAPS organise des activités pour les étudiants :

<https://www.univ-amu.fr/> > Vie des Campus > Vie sportive > Le Sport à l'Université

À Marseille, 1 000 équipements sportifs et de loisirs sont proposés par la Ville :

<http://sports-loisirs.marseille.fr/>

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus :

Renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou à **Aix-Marseille Université** qui publie :

- une liste d'associations :

<https://vie-etudiante.univ-amu.fr/> > Vie associative > Consultez la liste des associations étudiantes AMU

- une liste de bonnes adresses :

<http://etudiant.marseille.fr/> > Bien vivre ses études > Les adresses indispensables

Consultez aussi les sites nationaux :

www.animafac.net ou www.letudiant.fr

Le portail étudiant de la Ville de Marseille présente différentes associations que vous pouvez retrouver à la **Maison de l'Étudiant** :

Plus d'information : <http://etudiant.marseille.fr>

> Bien vivre ses études > Maison de l'étudiant <https://www.facebook.com/LaMDEMarseille/>

Le guide Citadine, guide gratuit des bonnes adresses de la ville de Marseille, édité par une association d'étudiants de Kedje Business School, recense de nombreux bons plans sur Facebook.

À Marseille, l'association **Escal**

Étudiants (EME) peut vous aider si vous rencontrez des difficultés : <https://www.emetudiants.org/>

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Marseille propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête : <http://culture.marseille.fr/>

À Aix-Marseille Université, le Service Culture collabore avec de nombreux partenaires et développe une offre artistique. Grâce à la carte d'étudiant AMU, vous pouvez bénéficier du **PacteAmu** qui offre des réductions pour les spectacles et la gratuité pour les musées :

<https://www.univ-amu.fr/> > Vie des Campus > Vie culturelle > PacteAMU

Pour se distraire ou se cultiver à Marseille, on trouve :

- 10 grands cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont plusieurs cinémas d'Art et d'Essai comme le Gyptis, le Pathé Madeleine ou les Variétés.

- 20 grands musées, dont deux établissements scientifiques : l'Observatoire de Marseille pour les fans d'astronomie et le Muséum d'Histoire Naturelle, l'un des grands muséums de France pour la richesse de ses collections : <http://culture.marseille.fr/>

> Musées et patrimoine > Les Musées

- une cinquantaine de salles de spectacle, dont le théâtre La Criée, Centre Dramatique National, l'Opéra de Marseille, inauguré en 1787, et le Dôme, l'une des plus grandes salles du Sud de la France :

<http://culture.marseille.fr/> > Arts vivants > Arts vivants : présentation

- une cinquantaine de librairies, dont une institution, la librairie Maupetit, créée en 1929, la plus ancienne de Marseille, et la librairie Gibert pour vendre et acheter des livres d'occasion.

- un réseau municipal de 8 grandes bibliothèques-médiathèques autour de la grande bibliothèque de l'Alcazar : <https://www.bmvr.marseille.fr/>

À Marseille, pour sortir, vous pouvez consulter :

- le quotidien régional La Provence :

<https://www.laprovence.com/>

- le site municipal Sortir à Marseille :

<https://www.sortiramarseille.fr/>

- le site Sortie d'amphi pour les étudiants :

<http://www.sortiedamphi.fr/>

LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

- Le Vieux-Port, lieu emblématique et cœur de Marseille.
- Le MUCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée), sur le Vieux-Port, mélange d'architectures et collections méditerranéennes.
- La basilique Notre-Dame de la Garde, surnommée la « Bonne mère » par les Marseillais.
- La Canebière, grande avenue commerciale, emblématique de la ville.
- La Vieille-Charité, ancien hospice aujourd'hui musée des arts d'Afrique, d'Océanie et des Amériques.
- La Cité radieuse, ensemble architectural imaginé par Le Corbusier en 1950.
- Le Stade Vélodrome, l'un des plus grands stades de France pour les fans de foot et de l'Olympique de Marseille !
- Le parc Borély, avec ses pelouses ombragées, son étang et son jardin botanique.
- Le massif des Calanques, parc national le long de la Méditerranée.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de Tourisme :

<http://www.marseille-tourisme.com/>

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

AVRIL :

- Des calanques et des Bulles, festival de BD, comics et manga, gratuit et ouvert à tous.

MAI :

- **Pint of Science**, une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux

atypiques : <https://pintofscience.fr/events/marseille>

- La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.

JUIN :

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Marsatac, festival de musiques actuelles, leader pour la musique électronique en France et en Europe (tarifs étudiants).
- Sosh Freestyle Cup, festival sport et musique : compétitions internationales de sports de glisse et programmation musicale électro et house (gratuit).

JUILLET :

- Le Delta festival, rassemblement étudiant, sur les plages de Marseille : <https://www.delta-festival.com/>
- Festival de Marseille, mélange de genres et de cultures : danse, théâtre, concerts, installations, performances, cinéma, rencontres et fêtes (tarifs étudiants).

SEPTEMBRE :

- **Marseille accueille ses étudiants, semaine d'accueil** réunissant chaque année plus de 10 000 étudiants, proposée gratuitement par l'Association Sortie d'Amphi en partenariat avec la Ville de Marseille et le Crous d'Aix-Marseille Avignon : <http://etudiant.marseille.fr/> > Marseille ville étudiante
- Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE :

- **Nuit des étudiants du monde**, soirée festive avec les associations étudiantes de Marseille.
- **Festiv'Amu**, deux jours d'activités sportives et culturelles pour toute la communauté d'Aix-Marseille Université : <http://www.festiv-amu.fr/>
- **Fête de la science**, Place et Espace Bargemon à Marseille : <https://www.fetedelascience.fr/provence-alpes-cote-d-azur>

NOVEMBRE :

- Les Festives, festival pluridisciplinaire de spectacle vivant au féminin.

ÉCHANGER & PARTAGER

Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

Métropole

Aix-Marseille-Provence :

1 900 000 habitants

2^e métropole de France

Ville de Marseille :

865 000 habitants

58 000 étudiants

MARSEILLE,

2^e VILLE DE FRANCE,

capitale de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)

MARSEILLE, CHEF-LIEU

DU DÉPARTEMENT DES

BOUCHES-DU-RHÔNE,

l'un des **6** départements de la Région PACA

RÉGION PACA, 6^e région d'accueil des étudiants étrangers en France (**23 000** étudiants internationaux)

Aix-Marseille Université :

1^{ère} université francophone dans le monde

80 000 étudiants, dont **12 000** étudiants internationaux

3 400 doctorants



MARSEILLE, CLASSÉE 19^e (sur 46) **DES VILLES ÉTUDIANTES FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER** (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :

<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/provence-alpes-cote-d-azur-466>

CAMPUS FRANCE – DÉLÉGATION RÉGIONALE PACA

6 allée Turcat Méry, 13008 Marseille (Métro ligne 2, station Périer)

Accueil du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

04 91 29 97 00

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org